

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 8 (1872)

**Heft:** 12

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

DIEU - HUMANITÉ - PATRIE

GENÈVE.

8<sup>me</sup> année.



15 JUIN 1872

N° 12.

# L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

---

SOMMAIRE. — Intérêts de la Société. — La révision fédérale au point de vue scolaire  
— L'école en Portugal. — Correspondance fribourgeoise. — Chronique bibliographique.  
— Partie pratique. — Chronique scolaire. — Poésie.

---

## Intérêts de la Société

Les personnes désireuses de prendre part à l'Exposition scolaire qui aura lieu à Genève, du 27 juillet au 5 août, sont informées que la Commission a prorogé jusqu'au 30 juin le délai pour l'envoi des objets.

L'Exposition comprendra :

1<sup>o</sup> Les *moyens d'enseignement*, tels que : tableaux, globes, cartes, solides, appareils scientifiques et de gymnastique, collections d'histoire naturelle, de botanique, etc., etc; ceux qui ont rapport aux ouvrages du sexe et, en général, tous ceux qui servent à l'enseignement intuitif.

2<sup>o</sup> Les *méthodes manuscrites ou imprimées*, accompagnées de légendes, planches ou dessins explicatifs;

3<sup>o</sup> Les *manuels et livres* qui peuvent être employés dans les écoles suisses ou étrangères;

4<sup>o</sup> *Le matériel des élèves et l'ameublement des écoles (sacs et fournitures, bancs et pupitres, tableaux, appareils de chauffage et d'éclairage, etc.)*

5<sup>o</sup> *Les plans de bâtiments ou de salles d'école avec devis de mobilier, d'appareils, etc.*

Les communes et directions d'écoles sont spécialement invitées à exposer des spécimens de leur matériel.

Faire les envois *franco*, avant le 30 juin, à M. Pautry, instituteur, aux Pâquis, Genève (Suisse).

---

Pour faciliter nos opérations et n'être pas pris au dépourvu, nous invitons tous ceux de nos abonnés qui désirent participer au IV<sup>e</sup> Congrès scolaire, à vouloir bien en prévenir le Comité-directeur dans un bref délai.

Les personnes inscrites au 10 juillet recevront immédiatement leur carte de légitimation, leur décoration et le plan de Genève.

Nous insistons particulièrement sur cette petite formalité qui, faite à temps, évitera un surcroît de travail considérable. Chacun voudra bien comprendre cette nécessité et y faire droit dans la mesure du possible.

LE COMITÉ-DIRECTEUR.

---

### La Révision fédérale au point de vue scolaire

La *Schweizerische Lehrer-Zeitung*, rédigée sous le patronage de la Société suisse des instituteurs, apprécie de la manière suivante l'issue du vote de la révision *relativement à la question scolaire*:

« Le vote du peuple zurichois relativement à la loi scolaire de ce canton et celui du peuple suisse par rapport à la révision fédérale, donnent matière à des réflexions sérieuses et devraient engager les autorités à moins s'isoler du peuple dans leur manière de penser et de sentir qu'on ne le fait dans certains cercles politiques et doctrinaires en quelque sorte.

Il y a une chose bien triste à se dire pour un homme d'école, mais qui n'en est pas moins réelle : c'est que le travail de l'école n'entre pour ainsi dire pour rien dans la décision des grandes questions de ce genre.

» Même en admettant le fait que la plupart des cantons allemands les plus avancés aient dit oui, il reste cependant ce fait qu'on ne peut prendre le résultat du vote comme critère unique du degré de culture et de l'état des écoles dans les cantons.

Celui de St-Gall, par exemple, où toutes les écoles sont placées sous la même loi et la même direction, ne nous offre, sur 45,000 votants, qu'une majorité de 29 acceptants. Et les Gymnases, et les Universités ne se sont pas montrées plus favorables à la révision que l'Ecole populaire, attendu que les hommes *instruits* se trouvaient répartis par parties presque égales dans les deux camps. Dans le canton même qui a fourni le plus d'oui, l'instruction publique a à sa tête un homme qui a, non-seulement voté contre pour son compte, mais qui a fait de la propagande dans ce sens...

Quoi qu'il en soit, il y a dans ce qui vient de se passer un avertissement pour l'Ecole, non pour qu'elle devienne une arène de politique, mais pour qu'elle ne néglige aucune occasion de former le jugement de la jeunesse.»



### L'Ecole en Portugal

Les *Annales de l'enseignement élémentaire*, de Madrid, dont le rédacteur en chef est, comme on sait, l'ancien inspecteur général Carderera, nous donnent d'intéressants détails sur les Ecoles de ce pays que leur transmet leur collaborateur portugais; nous en traduisons de l'espagnol ce qui suit :

• Il n'y a qu'une Ecole normale en Portugal, celle de Lisbonne, et encore a-t-elle été fermée pendant deux ans. La Direction de l'instruction publique ouvre un concours pour vingt places gratuites d'élèves du sexe masculin et pour vingt autres élèves payants. On ne comprend guère l'importance des Ecoles normales. Il en avait été cependant fondé deux, en 1835, par M. Rodrigue de Fonséca-Magalhaès, l'une à Lisbonne, l'autre à Oporto.

Fonséca, qui était un grand ministre à vues élevées et larges, trouva que ce n'était pas assez de deux écoles de ce genre et porta un décret qui en instituait une dans chacun des districts administratifs du royaume, afin qu'aucune personne ne fût admise à l'enseignement sans avoir passé par ces établissements. Mais les bonnes lois ne durent pas longtemps en Portugal où un ministre a coutume de défaire ce qu'a fait le précédent.

• Trois mois après le décret qui instituait des Ecoles normales parut un autre décret qui suspendait l'exécution du premier.

• En 1836, un autre ministre, Passos Manuel, organisa dictatorialement l'instruction publique dans le royaume, institua des Ecoles mutuelles dans tous les districts, savoir une Ecole dans chaque chef-lieu, pour servir d'Ecole normale. A cette école étaient attachés un maître et un sous-maître. Mais ces Ecoles mal organisées ne répondirent point à leur but.

• En 1844, une Ecole normale fut créée, à Lisbonne, pour le sexe masculin, et une autre, *dans l'hospice du Calvaire*, pour les femmes. Ces Ecoles

formaient *internat*. Mais qu'est-ce qu'une Ecole normale pour une nation qui a 2400 écoles officielles? Ce nombre d'ailleurs devrait se doubler et se multiplier pour suffire aux besoins. Mais voici qu'en 1868, un nouveau ministre surgit qui supprima et les Ecoles normales et les écoles mutuelles, leur substituant une chaire de pédagogie dans les cinq Lycées de première classe de l'Etat portugais, avec des Ecoles de seconde classe dans les chefs-lieux. Cette combinaison ne réussit pas mieux que d'autres.

*Les modestes attributions de l'enseignement élémentaire s'arrangent mal de leur contact avec les études qui se font dans les Lycées et qui ont un tout autre objet.*

En 1869, on créa cinq nouvelles Ecoles normales qui devaient être ainsi réparties : Lisbonne, Oporto, Coimbre, Evora et Viseu. Mais il en fut de ce décret comme de tant d'autres, et n'avons en Portugal qu'une Ecole normale pour le sexe masculin et une autre pour les femmes. Et tant que nous en serons là, qu'on ne parle pas de vrais progrès de l'éducation populaire.

A. D.

---

## CORRESPONDANCE.

---

*A Monsieur Daguet, professeur et rédacteur en chef de l'Éducateur,  
à Neuchâtel.*

Fribourg, le 3 juin 1872.

Monsieur,

Dans votre Chronique bibliographique du 1<sup>er</sup> juin courant, en rendant compte de la brochure de M. Charles, vous parlez d'un programme du 25 mars 1872 comme ÉMANANT du nouveau directeur de l'Instruction publique.

Permettez-moi de vous faire remarquer que vous êtes dans l'erreur la plus complète en m'attribuant ce travail. Chargé de la direction depuis le 8 mars seulement, je ne me serais pas permis, si même j'en avais eu la compétence, d'introduire un nouveau programme quinze jours après mon entrée en fonctions.

Je vous transmets ci-joint ma circulaire du 25 mars et vous verrez que j'invite Messieurs les inspecteurs scolaires à convoquer les conférences de district, pour leur poser entre autres la question suivante :

« Le programme de 1850 doit-il être révisé? Quels sont à cet égard les vœux de la conférence? »

Je joignais, à titre de renseignement, à cette circulaire le programme de deux inspecteurs du district de la Sarine, parce que mon prédécesseur l'avait cité dans les deux derniers comptes-rendus et qu'on m'avait exprimé le désir de le connaître avant la discussion dans les différentes conférences.

Vous voyez que non-seulement ce programme n'émane pas de la Direction,

mais qu'il n'est pas même approuvé ni recommandé par elle. Lorsque les conférences m'auront transmis le fruit de leurs discussions, je me ferai un devoir de nantir un homme spécial de ces matériaux et de soumettre ses propositions à l'examen de la commission des études, avant de présenter au Conseil d'Etat un projet de révision du règlement et du programme de 1850.

A la fin du même article, vous tombez dans une nouvelle erreur, qui a déjà été relevée par la presse, au sujet de la direction d'Hauterive. Le Directoire ecclésiastique du diocèse n'a d'autre mission que d'indiquer les fonctions *ecclésiastiques* des membres du clergé. M. l'abbé Horner est aumônier d'Hauterive, et c'est ce titre que le Directoire lui donne en latin. M. Pasquier, malgré ses 80 ans, est encore actuellement directeur de l'Ecole normale d'Hauterive, et nul ne songe à lui enlever ce poste qu'il remplit avec autant de distinction que de dévouement.

Je compte, Monsieur, sur votre loyauté pour rectifier les deux faits ci-dessus mentionnés et vous présenter l'assurance de ma considération distinguée.

*Le directeur de l'Instruction publique du canton de Fribourg,*  
H. SCHALLER.

Nous nous faisons un plaisir et un devoir de donner place dans nos colonnes à la lettre de M. le conseiller Schaller, et de rectifier ainsi l'interprétation erronée que nous avons faite de sa circulaire; mais on pouvait s'y tromper, et la correspondance à laquelle nous avons emprunté cette forme d'apprécier se sera laissé induire en erreur par l'éloge que le directeur actuel trace de la direction précédente. Nous voyons avec satisfaction que le directeur actuel ne se laissera cependant pas lier par les antécédents et que son dessein est de sortir du mécanisme. Nous espérons aussi qu'il rompra avec le système de nomination en usage et la manie de ne trouver beau que ce qui vient de l'étranger; manie dont l'histoire des Viry, Euget et C<sup>ie</sup> n'avait pas pu guérir nos administrateurs. Quant à Hauterive, mieux vaut ne pas toucher cette corde, nous en aurions trop long à dire et, ce qui est bien positif, c'est que là aussi les égards étaient pour les maîtres ambulants et non pour celui auquel son âge avancé et de longs services donnaient des titres. A. D.

---

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

---

**Introduction à la géographie, par M. WAQUEZ-LALO, professeur de langues.**

Cahier in-4° composé de six cartes avec un texte en regard et une introduction formant un petit volume de 34 pages. — Paris, chez Delagrave. La chose capitale et à laquelle il en faut toujours revenir en matière d'en-

seignement, c'est la *méthode*. Le savoir, c'est quelque chose, c'est beaucoup même. Mais la manière de communiquer, la méthode en un mot, c'est là ce qui fait l'instituteur. Or, des différentes méthodes d'enseigner la géographie, je n'en connais pas de plus intuitive que celles de M. Wacquez-Lalo, de Lille, en Flandre. *L'Éducateur* a déjà eu plus d'une fois l'occasion d'entretenir ses lecteurs de cet habile instituteur.

Le petit atlas qu'il nous a donné en 1868 et dont il est de nouveau question aujourd'hui se compose de six cartes de France seulement, distribuées de manière à présenter à l'enfant une suite de montagnes à travers les eaux, puis les côtes avec les presqu'îles, caps, golfes et le territoire avec le dessin des montagnes, *sans noms*, et n'offrant que comme l'ossature de la France. Une autre carte est consacrée aux grands et petits fleuves ; la cinquième aux rivières ou affluents de fleuves sans aucun nom ni indication des départements qu'il faut cependant chercher sur cette carte muette.

La sixième carte reproduisant les montagnes, les fleuves et rivières, indique aussi, mais seulement par des points rouges, les villes principales d'après les bassins du Rhône, de la Gironde (Garonne), de la Loire, de la Seine et du Rhin.

« L'élève, dit M. Wacquez-Lalo, n'écrira aucun détail relativement à la situation des villes. Il faut qu'avec la carte devant les yeux, il s'exerce, chaque fois qu'on lui désignera un point rouge, à nommer le cours d'eau, la côte, la montagne, le département, tout ce qui se rapporte à cette ville... Les noms et la situation des départements, dit plus loin l'auteur, sont un affaire de jugement ; les noms des villes restent affaire de mémoire et ne peuvent être autre chose. »

*L'Introduction à la géographie* de M. Wacquez-Lalo se divise en quatre parties : la commune, le pays (la France pour un Français), le continent (l'Europe pour nous), la sphère. Ces quatre parties forment autant de petits atlas qui diffèrent pour le maître et l'élève.

L'auteur recommande, comme transition entre la commune et le pays, l'atlas de M. La Béalle.

La méthode de M. Wacquez-Lalo se recommande encore comme initiation à l'art de dessiner les cartes au moyen de lignes quadrillées et numérotées dont le maître se sert comme d'une table de Pythagore pour indiquer la situation des lieux. Ensuite il les fera espacer du double, du triple, selon la dimension du papier dont on pourra faire la dépense dans son école, et l'enfant reproduira sa carte en telle dimension qu'il lui conviendra, même en grandeur murale.

M. Wacquez-Lalo appelle sa méthode, *Méthode d'élimination*, parce qu'il n'examine à la fois qu'un seule chose et ne court pas, comme il dit pittoresquement, *deux lièvres à la fois*.

Ce n'est là qu'une pâle esquisse des livres et cartes de M. Wacquez-Lalo

auxquels nous renvoyons les amis de l'enseignement élémentaire qui n'ont pas oublié **M. Curieux**, nom sous lequel l'instituteur de Lille a publié plusieurs écrits qui rompent avec la routine. L'auteur appartient à cette pléiade assez nombreuse en France qui travaille à relever l'enseignement populaire, **M. Bréal**, entre autres, parmi les nouveaux venus, **M. Defodon**, parmi les hommes qui sont depuis longtemps à la brèche. Les efforts de ces hommes d'élite, de bien d'autres encore, les actes du nouveau ministère appellent notre attention. Nous consacrerons un prochain article à l'appréciation de de ces travaux.

A. D.

---

**Douze chapitres sur la question la plus importante de notre canton, par J.-J. BÆBLER, ancien maître secondaire.** — Glaris, chez Senn et Stricker, 1871, 256 pages (1).

Pour que votre œuvre soit bénie,  
Montrez prudence et énergie.

L'auteur n'en est pas à son coup d'essai; en 1860, il appelait l'attention du public sur les *desiderata* et les lacunes de l'instruction publique de son canton.

Détourné pendant plusieurs années de ce grand intérêt par le grand incendie qui désola le chef-lieu, le pays de Glaris est aujourd'hui assez bien remis de ses malheurs pour entendre de nouveau sur ce sujet le langage d'un homme qui assume la responsabilité de lui dire avec calme ce qu'il croit être la vérité, au risque d'être apprécié d'après les sympathies religieuses et politiques de ses lecteurs; car de nos jours, hélas! c'est souvent la faveur dont on jouit et l'avantage ou le désavantage que chaque parti attend de la manière de voir d'un écrivain qui déterminent le jugement qu'on porte de son livre plutôt qu'un examen attentif et impartial des assertions qu'il renferme.

L'ouvrage de **M. Bæbler** est un de ceux dont on ne peut rendre compte en quelques mots et dont l'appréciation demande la connaissance exacte du pays et des institutions qui font l'objet de ses analyses. Après un certain nombre d'aperçus généraux sur l'importance de l'éducation populaire comme base et condition essentielle de la prospérité publique, l'auteur trace successivement un tableau rapide de l'histoire de l'Ecole avant et depuis la Réformation, avant et depuis la Révolution française, sous la République helvétique pendant la période de 1830, à partir de 1848 et de l'Ecole de nos jours. Suit un plan de réformes et de l'organisation que **M. Bæbler** voudrait voir introduire. Un de ses vœux est de voir l'Ecole secondaire entrer comme rouage essentiel dans la machine scolaire et être rendue aussi accessible que possible à tous ou du moins à beaucoup d'enfants, ce qui n'est pas chose facile dans

(1) Zwölf Capitel über die wichtigste Angelegenheit unsers Cantons.

un pays de fabriques. « C'est une erreur de croire, dit à ce sujet M. Bæbler, qu'un enseignement un peu étendu ôtera le désir et l'amour du travail manuel à ceux qui le suivront. C'est là le raisonnement de ceux qui n'ont pas eu le bonheur de jouir d'une culture élevée ou de ceux encore qui se font de l'ignorance du peuple un capital à leur profit. Une bonne instruction, un développement bien donné et vraiment conforme à la nature inspirent, au contraire, un plus grand intérêt pour le travail auquel on se livre et l'expérience nous apprend que l'ouvrier cultivé est aussi l'ouvrier le plus habile, le plus appliqué, le plus sûr. »

Mais l'auteur va plus loin et a imaginé un étage supérieur de son édifice idéal dans lequel, au-dessus de l'école complémentaire ou de répétition, se trouve l'école de perfectionnement ou d'application et parallèlement avec elle au-dessus de l'école secondaire, l'école cantonale ou centrale. L'école d'application, destinée à ceux qui ne peuvent fréquenter ni l'école secondaire, ni l'école cantonale, serait fréquentée par les jeunes gens et les jeunes filles qui ont ratifié ou reçu la confirmation et devrait être en quelque sorte l'œuvre ou la création des personnes bien pensantes et bienfaisantes des deux sexes. On y exercerait les élèves au chant, à la musique, à la lecture, au talent de la parole, à la déclamation, à la discussion des intérêts de la patrie, des établissements industriels et professionnels, à l'explication des phénomènes naturels, de la constitution, de la législation, des entreprises agricoles et d'utilité publique, etc., etc. M. Bæbler n'oublie que la géographie et l'histoire en particulier, qui, dans les *écoles des paysans*, en Suède, forment le principal objet de l'enseignement. La fréquentation serait libre. Mais on pourrait favoriser ceux qui seraient assidus en leur donnant du travail de préférence aux autres ; on chercherait à attirer les jeunes gens par les relations agréables qui se noueraient entre tous les participants au moyen aussi d'excursions, de représentations dramatiques ou de petits concerts.

« Le jeune homme, se demande M. Bæbler, aura-t-il le temps de fréquenter ces écoles ? — Oui, répond-il, s'il le veut. Quand on veut on trouve du temps. Ce serait un excellent moyen de tirer parti des longues soirées d'hiver, des soirées des fêtes et dimanches. — Mais, dira-t-on, qui dirigera l'école ? — Tous ceux qui auront le goût et le talent de la diriger. Ce ne sera pas le pasteur seul, ni l'instituteur seul, mais les meilleurs dans le village, dans le pays. L'organisation doit en être tracée d'une manière systématique, uniforme et positive. »

La simple réunion des jeunes gens avec les personnes les plus cultivées du pays aurait déjà un effet considérable sur la culture et l'éducation de la jeunesse. « De pareilles réunions, dit le pédagogue Kellner, jettent les fondements d'un perfectionnement réel de la culture et d'une vie paisible. Elles donnent de la popularité à l'école et comblent le fossé qui se trouve entre la vie et l'enseignement. »

Aux sceptiques qui haussent les épaules ou hochent la tête à la lecture de son projet idéal, M. Bæbler cite les beaux résultats obtenus par plusieurs Sociétés ou la réunion d'ouvriers et d'hommes instruits.

L'écrivain fait observer que dans le canton de Glaris qui n'a pas d'école centrale ou cantonale, et cela ne lui fait pas honneur, une école de ce genre est le complément et le couronnement obligé de tout l'édifice scolaire. Cette école ne serait point organisée sur une grande échelle, mais en rapport avec la physionomie d'un peuple campagnard. Il n'y aurait pour cela qu'à amplifier l'école secondaire de Glaris....

Nous ne pouvons qu'esquisser les idées et le plan de M. Bæbler. Mais ce que nous en avons dit suffit pour justifier l'éloge que nous avons fait en commençant de ce livre au point de vue de son contenu substantiel et intéressant. Nous serions bien tenté, en prenant congé, de lui faire une petite chicane de Welsche sur ses *principes dirigeants* et notamment sur sa définition de l'éducation où il semble, à l'exemple de quelques chefs d'école, de ce qu'on appelait la jeune école il y a 25 ans (ils sont plus vieux que nous aujourd'hui), ne tenir compte que des *forces intellectuelles* (*Geistigenkräfte*), c'est-à-dire l'entendement, la raison, et lui rappeler ce mot du Père Girard, que M. Bæbler cite dans ses pages : « L'homme est tout ce qu'il est par le COEUR. »

A. D.

### Partie pratique.

De l'emploi arbitraire de l'apostrophe dans les expressions telles que  
grand'mère, grand'tante, grand'faim, etc.

A l'origine de la langue, la grammaire française n'est évidemment que la continuation de la grammaire latine. En examinant donc, d'une part, l'anomalie que présente l'orthographe des expressions dont on va s'occuper ici, et, de l'autre, les explications divergentes et souvent erronées que nous donnent les grammairiens modernes à ce sujet, on sent bientôt que la raison de cette manière d'écrire n'est pas là et que l'apostrophe ne remplace nullement l'*e muet* élidé.

Larousse place ces mots parmi ceux qui commencent par une voyelle (quoique ce ne soit le cas pour aucun d'eux), et dit en septième lieu :

« Dans les mots suivants (grand'mère, etc.) la voyelle muette doit se remplacer par l'apostrophe, mais seulement dans le genre familier pour lequel l'usage a consacré ces locutions. »

Bescherelle, dans sa grammaire nationale, croit y voir une raison.... *d'euphonie* : « C'est par euphonie que l'apostrophe remplace l'*e*. »

Noël et Chapsal (50<sup>me</sup> édition) nous apprennent que c'est par raison de

*pronunciation!* Eugène Borel (grammairien élégant, fort en vogue en Allemagne) se borne à constater le fait et s'abstient de tout commentaire. Lévi-Alvarès et Rivail disent : « On remplace l'*e* final du mot grande par une apostrophe dans certaines locutions, quoiqu'il ne soit pas suivi d'une voyelle, telles sont grand'mère, etc. Ces expressions doivent être considérées comme des mots composés, lorsque le mot *grande* fait partie du nom de l'objet qu'on désigne et en est inséparable. » La dernière partie de la règle est juste, la première fausse, puisqu'il n'y a pas d'élosion, comme on va le démontrer plus loin.

Lucien Leclair a trop de bon sens pour imiter ses collègues : il n'en parle pas et fait bien, ayant, sans doute, de bonnes raisons qu'il ne juge pas à propos de nous donner.

Edouard Maetzemer (1) se charge de l'explication :

« Grand, dans grand'mère, etc., est un reste de l'ancienne forme latine qui n'admettait pas de genre. C'est donc à tort qu'on le joint au nom par une apostrophe. »

Ainsi qu'il a été dit plus haut, la grammaire française a copié fidèlement la grammaire latine, et les mots *grand*, *cruel*, *mortel*, *fort*, *vert*, etc., qui n'avaient chez les Romains qu'une seule et même terminaison pour les deux genres, n'en avaient forcément qu'une non plus en ancien français, tandis que ceux qui en avaient deux (*bonus*, *bona*; *rotundus*, *rotunda*) en latin, les retrouvent en français : *bon*, *bonne*; *rond*, *ronde*. On ne s'exprimait jamais autrement au XIII<sup>me</sup> siècle. En voici quelques exemples :

Saint Pol en ot molt *grant* angoisse

Il vit l'archange saint Michel

Qui portait une âme à *grant* joie.

Fabliau du XIII<sup>me</sup> siècle. — Du Vilain qui conquist le Paradis par plait (en plaidant).

Par mautalent sa coue (queue) dresce,

Si s'en débat par *tel* détresce.

Roman du Rinart, XIII<sup>e</sup> siècle.

Cil (les) viselez par *grant* duçur

Mainent lur joie ensum (dessus) la flur.

Lai du Rossignol. Marie de France.

Sire Olivier, molt aviez *grant* fierté !

Brisié aviez votre branc (épée) acéré,

Et j'en ai un ki est de *grant* bonté.

Combat de Roland et d'Olivier, par Bertrand de Bar-sur-Aube.

On retrouve encore cette orthographe au XVI<sup>me</sup> siècle, témoin ces vers de Clément Marot (Epître à Lyon Jamet.) :

Maistre rat,

Ostant son bonnet de la teste,

A mercyé mille fois la *grand* beste (le lion).

(1) Französische Grammatik, mit besonderer Berücksichtigung des Lateinischen.

Plus tard, ne comprenant plus le motif de cette distinction, on crut y voir une irrégularité ; on assimila à tort la seconde classe d'adjectifs à la première, et, contrairement à l'étymologie, on écrivit *grande, verte, forte*, comme on écrivait *bonne, ronde*.

Cependant une trace de la formation correcte est restée dans les expressions *grand'faim*, *grand'garde*, etc., qui sont des débris du parler ancien. Au XVII<sup>e</sup> siècle, Vaugelas et les grammairiens du temps, ignorant la raison historique de cet usage, décrétèrent gravement que la forme de ces mots résultait d'une suppression *euphonique* de l'*e* muet, et qu'on devait marquer cette suppression par une apostrophe (2).

Cependant, on comprend la distinction qu'il faut faire entre une *grand'mère* et une *grande mère*, la *grand'croix* et la *grande croix*, etc. ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il serait plus logique, plus correct d'écrire simplement *grand mère, grand croix*.

Al. ROLLIER.

---

GÉOMÉTRIE. (*Pour les élèves des degrés supérieurs.*)

On incruste à l'une des extrémités d'un cylindre d'orme, de 0<sup>m</sup>,84 de diamètre et de 1<sup>m</sup>,25 de hauteur, un cube en fer de 0<sup>m</sup>,4 de côté, et qui a 0<sup>m</sup>,15 de saillie au-dessus du bois. Le tout pèse livres 2004  $\frac{4}{5}$ . Quel est le poids spécifique de ce bois et de ce fer, le dernier pesant 9  $\frac{3}{8}$  fois plus que le premier?

Jules Dussoix.

---

*Solution du problème contenu dans le numéro 9.*

En représentant la profondeur du coffre par X, la largeur sera 2 X, et la longueur 4 X ; l'on aura pour le volume :  $X \times 2X \times 4X = 8X^3 = 125$  décim. cubes, d'où  $X = 0^{m},25$ .

En ajoutant à chacune des 3 dimensions 2 épaisseurs des parois, l'on a pour hauteur du coffre à l'extérieur, 0<sup>m</sup>,30 ; pour largeur 0<sup>m</sup>,55, et pour longueur 1<sup>m</sup>,05 ; ce qui donne pour surface des six faces du coffre 2<sup>m</sup>,1150.

Les 25 grammes d'or ont un volume de  $\frac{25000}{19362}$  cent. cubes, soit 1,291 cent. cubes. — Ce volume étendu sur une surface de 2<sup>m</sup>,1150 aura une épaisseur de 0,0006 de millimètre.

Nous avons reçu des solutions justes de MM. Ariste Robert (Chaux-de-Fonds) et H. Barth (Corbon).

---

*Réponses aux questions de sphère posées dans le n° 9.*

1. Différence de longitude entre Paris et Constantinople = 28°. A raison d'une heure pour 15°, on a 28 : 15 = 1 h. 52 m.

(2) Auguste Brachet, Grammaire historique de la langue française.

R. — Elles doivent marquer 1 heure 52 minutes.

2. Différence d'heures = 12 h. — 11 h. 28 m. = 32 m.

A raison de 15° par heure, on a :  $32 \times 15^\circ = 8^\circ$ .

R. Parme.

3. Différences d'heures = 12 — 7 h. 2 m. = 4 h. 58 m.

A raison de 15° par heure, on a 4 h. 58 m.  $\times 15^\circ = 74^\circ 30'$ .

R. — Le cap Horn.

4. Différence de longitude = 78°.

A raison d'une heure pour 15°, on a  $78 : 15 = 5$  h. 42 m.

12 h. — 5 h. 42 m. = 6 h. 48 m.

R. — Il est 6 h. 48 m. du soir à New-York, quand il est minuit à Alger.

5. Différence de latitude =  $95^\circ - 35^\circ = 60^\circ$  pour latitude nord.

Différence d'heures = 14 h. — 9 h. 56 m. = 4 h. 4 m.

A raison de 15° par heure, on trouve :  $15^\circ \times 4$  h. 4 m. = 61° longitude occidentale.

R. -- La ville que l'on trouve sous le 61° de longitude occidentale et sous le 35° de latitude méridionale est *Buenos-Ayres*.

*St-Pétersbourg* est la ville qui se trouve à 60° de latitude nord. Différence de degrés =  $89^\circ - 61^\circ = 28^\circ$ ;  $28 : 15 = 1$  h. 52 ;  $1$  h. 52 + 2 = 3 h. 52.

Il est 3 h. 52 m. à St-Pétersbourg.

PERRIARD, instituteur.

Solutions justes de M. Ariste Robert.

### CHRONIQUE SCOLAIRE

LUCERNE. — M. Zähringer, recteur de l'Ecole cantonale, a donné sa démission. Le conseil d'éducation avait proposé de la lui accorder en tout honneur et avec remerciements pour services rendus à l'instruction publique. Le Conseil d'Etat, par esprit de parti, fait abstraction de ce témoignage de reconnaissance. Le *Bund* s'élève avec raison contre ce procédé qu'il attribue à la tendance ultramontaine du pouvoir exécutif.

Quand l'injustice est à l'ordre du jour, il ne faut pas s'étonner si elle soulève des orages. Quand en viendra-t-on, dans plusieurs cantons, à apprécier les hommes pour leur talent, leur honorabilité et à ne pas tout subordonner à la question de parti, à la *cocarde*? Ici, on passe tout, même des choses ignobles, à un homme parce qu'il est *bien pensant*; là, on méconnaît ses mérites réels, parce qu'il est *mal pensant*. C'est tout simplement bas et stupide. Il n'y a là ni amour du progrès, ni vraie religion. C'est ainsi qu'on tue la science qui vit de vérité. Les Lucernois ont beau faire, ils n'empêcheront pas que M. Zähringer ne soit un des hommes les plus capables de la classe enseignante et que ses Manuels de calcul, traduits en français et appropriés à nos écoles par M. Ducotterd, ne soient appréciés de tous les amis de la saine pédagogie.

PRUSSE. — La Chambre des représentants a voté une somme de 400,000 écus (1,500,000 fr) pour l'amélioration du traitement des instituteurs. « Re-

marquons, dit à ce sujet M. Defodon (dans le *Manuel général de l'instruction primaire* dont l'*Educateur* salue avec bonheur la réapparition) que nos ennemis d'outre-Rhin si fiers de leurs institutions scolaires, n'ont pas trouvé moins d'un million cinq cent mille francs à offrir à ces maîtres d'école, les vrais vainqueurs de Sadowa et de Sedan, en réponse à la belle supplique que nous avons publiée dans nos colonnes. »

**GRAND-DUCHÉ DE BADE.** — La Chambre des représentants a décidé l'exclusion des ordres religieux de l'enseignement. Une statistique doit être dressée des pensionnats dirigés par des congrégations et des établissements monastiques qui pourraient exister dans le pays.

**HONGRIE.** — Parmi les étudiants de l'Université de Pesth se trouve un jeune aveugle qui a subi l'examen de maturité avec succès et qui suit avec une attention soutenue les cours de cette haute Ecole. Il parle le hongrois, l'allemand, le français, et n'a appris ce qu'il sait que par les oreilles. Il possède des connaissances remarquables dans la langue et la littérature hongroise et a publié plusieurs poésies anonymes.

**BOHÈME.** — La pénurie des instituteurs se fait sentir d'une manière extraordinaire dans ce pays. On est obligé de confier des écoles à des artisans qui n'ont rien eu de commun jusqu'ici avec l'Ecole.

— Les dames du cœur de Jésus (du Sacré-Cœur) ont émigré de France à Prague et acheté un pâté de maisons qui leur coûte 200,000 florins. Une église formera le centre de l'établissement.

**SAXE.** — La Société pédagogique de Dresde a décidé de célébrer le jubilé anniversaire de la naissance de Gustave Nieritz, l'auteur de tant de bons et jolis écrits pour la jeunesse.

**ESPAGNE.** — La position des instituteurs primaires dans ce pays continue à être très cruelle. La faim se fait sentir avec la même violence et les vexations sont à l'ordre du jour. Le gouvernement (disent les *Annales de l'enseignement* qui paraissent à Madrid) laisse faire, s'il n'autorise pas. Il en est ainsi depuis trois ans. Rien d'étonnant, car sur les 51,745 individus dont se composent les *juntas* ou commissions municipales préposées à l'enseignement, près de 6000 ne savent pas lire les lois qui règlent leurs attributions.

(*Annales de primera Enseñanza*, du 20 février 1872.)

— Dans cette Espagne si maltraitée du côté de l'instruction primaire, il y a cependant aussi des symptômes de réelle amélioration. Ce sont d'abord les Sociétés qui se forment entre les maîtres de l'enseignement primaire ou des premières lettres (*primeras litteras*) comme on disait autrefois. Ce sont ensuite des Sociétés de secours mutuels entre ces mêmes instituteurs. C'est en troisième lieu, la création de bibliothèques populaires.

**ANGLETERRE.** — La Ligue de l'éducation qui voulait séparer l'enseignement religieux de l'enseignement civil a été battue à la Chambre des communes. M. Dixon, l'orateur de la Ligue, a eu pour contradicteur M. Forster. Chaque école, selon l'amendement de ce dernier, aura sa confession propre. On évalue à plus de 600,000 le nombre des enfants de Londres de 3 à 13 ans. Sur ce nombre 176,000 n'ont pas de leçons. Les bâtiments d'école ne pouvant contenir que 350,000 élèves, le conseil d'éducation de Londres va faire construire des édifices pour 100,000 enfants.

### Statistique des langues les plus répandues

D'après les calculs d'une feuille pédagogique de Vienne, les langues les plus répandues compteraient leurs représentants de la manière suivante :

L'anglais serait parlé par 90 millions d'hommes.

L'allemand	:	75	,
L'espagnol	:	55	"
Le français	:	45	"
L'italien	:	40	"

L'anglais, est, en effet, la langue la plus usitée et est employée dans un grand nombre de contrées transatlantiques. Mais cette statistique n'est pas tout à fait exacte en ce qui regarde le français qui, sans être la langue dominante de certains pays, y est souvent en usage comme langue de Société, ce dont la feuille autrichienne ne tient pas compte. Il y a plus. Le français est aussi en usage dans plusieurs villes de l'Amérique, outre Cayenne et le Canada que cite la feuille viennoise. Au chauvinisme français fait concurrence le chauvinisme allemand.

## POÉSIE

### LA VIOLETTE

Timide et fraîche violette,  
Quand du printemps vient la saison,  
Tu renais, ta tige fluette  
Cherche un abri sous le gazon.  
Lorsque, dans ton humble retraite,  
Ta corolle s'épanouit,  
Tu ne sais pas, tendre fleurette,  
Que son doux parfum te trahit.

N'es-tu pas le fidèle emblème  
D'un cœur qui s'ignore lui-même,  
Tandis qu'il répand des bienfaits ?  
N'es-tu pas la vierge adorable,  
Qui, dans sa bonté secourable,  
En souriant porte le faix,  
Souvent bien lourd, de la misère,  
Et, se faisant la sœur, la mère  
De l'affligé, vient, en tout lieu,  
Dissiper les sombres alarmes,  
Tarir les douloureuses larmes,  
Ranimer l'espérance en Dieu ?  
N'es-tu pas l'ange qui console,  
Puis, vers le ciel, fuit et s'envole,  
Sans tourner ailleurs son regard ?

Mais vainement, ô vierge aimée,

En suivant ta route embaumée,  
 Tu sais te voiler avec art :  
 L'hymne de la reconnaissance,  
 Ainsi qu'une suave essence,  
 S'élève au radieux séjour  
 Où, ruisselante, inépuisée,  
 Brille la divine rosée  
 Qu'à flots verse ton saint amour.

Jean ROMIEUX.

**Accusé de réception aux Exposants annoncés pour l'Exposition scolaire  
 de Genève (27 Juillet — 5 Août 1872)**

N°	Date de l'envoi	Noms	Origine	Objets annoncés
1	2 avril	L. Gerhardt et fils	Haut-Rhin	Encres classiques.
2	6 "	C. Dubois, insp. de l'Instr. primaire	Pontarlier	Trois ouvr. élément.
3	7 "	M. Croutel	Cherchell, Alg.	Pt <sup>e</sup> Géogr. de l'Algérie.
4	8 "	Ch. Bontems	Genève	Encres diverses.
5	8 "	L. van Gansen et Ernest Jopken	Belgique	Traité d'économ. dom.
6	15 "	S. Folkers	Amsterdam	32 traités divers.
7	16 "	H. Georg	Genève	Divers.
8	18 "	Em. Jacoby	Charleville	Procédés de calcul.
9	28 "	A. Perrin	Chambéry	Cartes mur., traités, etc.
10	2 mai	M.-A. Biancherdini	Corse	Arithmétique pratique.
11	3 "	F. Bapterosses	Loiret	Matériel d'écoles.
12	4 "	L. Revon	Annecy	Tableaux, affiches.
13	5 "	L. Marique	Belgique	Méth. d'écrit. et de lect.
14	5 "	A. Mérier	Charente-Inf.	Divers. Méth. de lecture
15	6 "	J.-F.-R.-C., Ec.	Lille	Recueil de problèmes.
16	8 "	Ch.-F. Schaeffer	Alsace-Lorr <sup>e</sup>	Dev. de l'homme env. les anim.
17	11 "	Jullian, Dr Ecole nor.	Montpellier	4 traités divers.
18	12 "	Ed. Lamothe, inst.	Algérie	Méthode manuscrite, un porte-tableau.
19	14 "	Tilmant, Dr Ec. sup.	Lille	Traités arith. Manuscrit.
20	14 "	Pétry, Dr Ec. moy.	Mons	Un appareil.
21	15 "	E. Frey	Liestal	Divers.
22	16 "	Eug. Belin, libr.	Paris	Tableaux, livres, divers.
23	20 "	E. Laporte, Dr E. c. s.	Avallon, Yonne	Cours de comp. franç.
24	21 "	E. Deyrolle fils	Paris	Enseig. de l'Hist. nat. Tableaux.
25	21 "	Bouisset, inst.	Tarn	Méthode de lecture.
26	22 "	Comm. Chêne-Bourg	Genève	Matériel d'écoles.
27	22 "	P. Schmitz	Liège	Traité de gymnastique.
28	22 "	J.-J. Campion	Ixelles, Belg.	3 traités.
29	23 "	L. Neiss, inst.	Payerne	4 recueils de chants.
30	25 "	Witt et Breunig, inst.	Paris	Compos. et décomp. des nombres.

N°	Date de l'envoi	Noms	Origine	Objets annoncés
31		Ch. Faccioli	Vérone	<i>Vade-mecum</i> du maître él.
32	23	G.-M. Cavalli	Novarre	La Gram. étudiée dans les bons écrivains.
33	24	B. Emond	Dison (Belg.)	Divers ouvrages.
34	24	C.W.M. van de Velde	Genève	1 carte mur., 2 aquar.
35	25	J.-J. Hofer	Zurich	Divers ouvrages.
36	25	Z. Barthélemy	Barbantane	Méthode de lecture.
37	25	J. Steidinger	Therwil, Bâl. C.	Modèles d'écrit. ronde.
38	25	C. Dubois	Pontarlier	Trois traités divers.
39	25	L. Danel	Lille	Méthode de musique.
40	25	Prof. Eysserini	Carpentras	15 volumes divers.
41	26	Chapelle, avocat	Saint-Etienne	4 ouvrages divers.
42	27	Reverdy	Narbonne	3 ouvrages divers.
43	27	Richard	Lille	Méthode de lect., Tabl.
44	27	Eloi Demozier	Solentes (Oise)	Gramm. manuscrite.
45	28	H. Georg	Genève	Cours allem. Revaclier & Krauss.
46	28	Frich	Châteauroux	Méthode de lecture.
47	29	Rozet	Rumilly, H. S.	Méthode de lecture.
48	30	G. Guignard	Lausanne	Cours de calligraphie.
49	30	Et. Patru	Genève	Manuels de Magnin.
50	30	H. Kellers	Zurich	Cartes murales.
51		J.-G. Hoffet	Lyon	Divers ouvrages.
52		Paul Berton	Paris	Méthode simult. de lect., écrit. et langue.
53	25	J. Huber	Frauenfeld	23 ouvrages divers.
54	25	S. Domenicore, inst. J. Tarabola, inst. J. Bianchi, inst.	Lugano	5

(A continuer.)

La Commission chargée d'organiser l'Exposition scolaire informe qu'elle a prorogé jusqu'au 30 juin le délai accordé aux exposants pour l'envoi des objets. — Les communications et les envois doivent toujours être adressés à M. Pautry, instituteur aux Pâquis (Genève) *franco*.

*Au nom de la Commission :*

Le vice-président : Ad. CATALAN.

*Le Rédacteur en chef, Alex. DAGUET.*

Genève. — Imp. Taponnier et Studer.